



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ambassade d'Algérie à Berne

**Toast de Son Excellence Abdelaziz Bouteflika
Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire**

**à l'occasion du déjeuner officiel offert en son honneur par
Son Excellence Joseph Deiss Président de la confédération Suisse.**

Visite officielle à Berne du 30 novembre 2004

Monsieur le Président,

Madame la conseillère fédérale,

Messieurs les conseillers fédéraux,

Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un immense plaisir et un insigne privilège de me retrouver en suisse à l'invitation de mon ami, M. Joseph Deiss, Président de la Confédération suisse.

J'ai accepté son invitation avec d'autant plus de plaisir et d'empressement que les liens d'amitié qui lient nos deux pays remontent à bien avant l'Indépendance de l'Algérie et font que rares sont les pays au monde où je me sois senti autant à l'aise que sur cette terre de Suisse.

Ce sentiment se trouve renforcé par les marques d'amitié que vous nous avez témoignées et l'hospitalité généreuse dont ma délégation et moi-même avons été entourés depuis notre atterrissage. Ces multiples attentions traduisent la considération et l'estime réciproques que se vouent nos deux peuples.

De fait, le rôle joué par votre pays dans les contacts préliminaires entre le Front de Libération Nationale et les autorités françaises, qui ont conduit aux négociations d'Evian, et partant, à l'Indépendance de l'Algérie, est toujours resté vivace dans la mémoire collective du peuple algérien qui se sent redevable à la Suisse de cette précieuse contribution.

La Suisse a toujours été à l'avant-garde des pays qui ont pour tradition de s'engager lorsque des crises humanitaires ou lorsque des catastrophes naturelles surgissent dans le monde. Il en a été ainsi lorsque, le 21 mai 2003, un séisme violent et particulièrement dévastateur a frappé la région d'Alger.

La suisse a été, à cette occasion, parmi les premiers pays à envoyer, dès les premières heures, plusieurs avions chargés de matériel de sauvetage, de tentes, de matériel de détection de survivants..., et également d'équipes suisses de secours qui ont accompli un travail remarquable et ont contribué à sauver des dizaines de vies d'Algériens.

Ce geste est pour nous inoubliable et représente un gage supplémentaire de la force et de la profondeur des liens d'amitié qui unissent nos deux peuples et nos deux gouvernements. Je veux réitérer au peuple et au gouvernement suisse toute la gratitude et toute la reconnaissance du peuple et du gouvernement algériens pour cette assistance généreuse et spontanée.

Monsieur le Président,

Messieurs les conseillers fédéraux,

Mesdames, Messieurs,

Pour excellentes et amicales qu'elles soient, nos relations sont encore loin de refléter le potentiel que recèlent nos deux pays, en particulier dans le domaine économique, notamment depuis les vastes et profondes réformes que nous avons engagées et qui commencent à produire leurs fruits.

L'Algérie sort d'une période tragique, qui a duré plus d'une décennie. Elle est entrée depuis

quelques années dans une phase de stabilisation qui lui a permis d'organiser nombre de consultations électorales, unanimement saluées par les observateurs internationaux pour les conditions de liberté et de transparence indéniables qui les ont caractérisées.

Cette stabilisation a permis d'approfondir les réformes économiques structurelles et de parvenir déjà à des résultats qui autorisent l'optimisme en ce qui concerne notre avenir.

Jusqu'à présent, absentes du marché algérien, les entreprises suisses pourraient s'impliquer dans notre économie qui reste l'une des plus prometteuses du Bassin méditerranéen.

La convention de promotion et de protection réciproque des investissements que nous allons signer représente un moyen précieux qui permettra de briser quelque peu la frilosité qui caractérise encore les grands groupes suisses en leur offrant un cadre juridique qui garantisse la préservation de leurs intérêts.

Monsieur le Président,

Messieurs les conseillers fédéraux,

Mesdames, messieurs,

Nos deux gouvernements pourront aussi prendre une part active à la promotion d'une aire de paix, de convivialité et de prospérité dans cet espace euro-méditerranéen auquel nous appartenons.

Il s'agit-là d'un enjeu stratégique car les inégalités entre le Nord et Sud représentent une menace sérieuse pour le futur de l'humanité, en particulier au moment où la mondialisation commence à générer quelques effets pervers qui aggravent les disparités entre les deux hémisphères. Il est urgent pour la communauté internationale de prendre la mesure des dangers que la perpétuation de ces inégalités recèle pour l'avenir et l'harmonie du monde.

Il est également urgent de répartir un peu plus équitablement les bienfaits d'une mondialisation moins cruelle et plus maîtrisée et qui place l'homme au centre de ses préoccupations. Bien malheureusement, les espoirs nés de la fin de la guerre froide ont été réduits à néant par l'émergence de nouveaux défis que l'humanité n'était pas préparée à relever. Et tout d'abord le terrorisme qui menace l'humanité tout entière et dont le monde a pris une claire conscience depuis les attentats du 11 septembre à New York.

Nous sommes tous engagés dans cette lutte contre le terrorisme, en prenant garde cependant d'éviter tout amalgame tendancieux entrant dans le cadre de ce qui a été dénommé le choc des civilisations. De même, la notion de terrorisme ne doit pas recouvrir les luttes de libération dans lesquelles des peuples dominés ou spoliés de leurs droits n'ont d'autre alternative que de recourir à une lutte armée, d'ailleurs souvent inégale, pour défendre leur juste cause.

Ceci s'applique tout d'abord au peuple palestinien dont la tragédie persiste depuis un demi-siècle, un demi-siècle de promesses non tenues de la part de la communauté internationale. Un demi-siècle de spoliations, de répression et d'humiliations de la part des autorités israéliennes.

Il est pourtant maintenant reconnu et accepté par tous que la solution de cette crise réside dans la création d'un Etat palestinien viable, aux frontières reconnues, avec El-Qods comme capitale, dans le retour des réfugiés palestiniens et la restitution des territoires arabes occupés depuis 1967. La situation en Irak est un autre sujet de préoccupation pour nous, comme pour l'ensemble de la communauté internationale.

Il est clair cependant qu'un retour de la paix dans ce pays doit nécessairement se fonder sur un certain nombre de préalables, à savoir le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. Bien entendu, il est important que cesse le plus rapidement possible l'occupation étrangère et que le peuple irakien puisse enfin choisir souverainement ses instances représentatives et disposer librement de ses ressources. Dans notre région du Maghreb arabe, le problème du Sahara occidental ne trouve pas encore sa conclusion, l'organisation des Nations unies a pris en charge cette situation, s'agissant d'un cas de décolonisation, pour lequel le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité un plan de règlement, reprenant le rapport de M. James Baker, représentant personnel du secrétaire général de l'ONU et prévoyant l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination.

Je tiens encore à souligner que l'Algérie n'est pas partie à ce conflit qui oppose le Front Polisario au royaume du Maroc, mais nous ne pouvons rester indifférents à son règlement qui conditionne la stabilité de notre région.

En tant que pays africain, l'Algérie a toujours pris une part active à la réduction des tensions en Afrique et à la consolidation de la paix sur le continent. Conscients que le développement socio-économique représente le meilleur gage pour la réduction des tensions et des risques de conflits, nous avons participé au lancement du Nepad dont la mise en œuvre dépend en partie de l'appui et du soutien des pays membres de l'OCDE.

Sur toutes ces questions, et sur bien d'autres encore, l'Algérie souhaite collaborer avec la Suisse pour tenter d'apporter sa contribution à la paix dans le monde et à la construction d'un avenir d'où les guerres, les conflits, les maladies, la misère et la famine seraient à jamais exclus.

Le mémorandum de coopération signé en juin dernier par nos deux ministères des Affaires étrangères, représente un instrument précieux pour institutionnaliser nos consultations. Il nous appartient de le mettre en œuvre et de faire en sorte qu'il engendre des actions concrètes communes dans l'intérêt de nos deux peuples et de nos deux pays.

Je vous remercie de votre aimable attention".

Abdelaziz Bouteflika, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire

Berne, le 30 novembre 2004